



**RETRAITÉS
MEURTHE
ET MOSELLE**

CENTRES DE SANTÉ EN MEURTHE-ET-MOSELLE

**Vous avez dit dépassements d'honoraires, médecine à deux vitesses ?
Comment se faire soigner correctement quand on a des moyens limités ?
En s'adressant, de préférence, aux centres de santé généralistes ou
spécialisés.**

**FICHE
TECHNIQUE
N°2**

JANVIER 2013

PAGE 1

■ QUE SONT-ILS ?

Ce sont des lieux de santé de proximité accessibles à tous les assurés, dans la grande tradition des dispensaires et de la médecine sociale. Ils délivrent des soins à des tarifs conventionnels, sans dépassements, ou à des tarifs maîtrisés pour les actes non remboursés. Ils sont financés par les communes et les mutuelles.



Ils proposent systématiquement le tiers-payant sur le régime obligatoire et accueillent gratuitement les bénéficiaires de la CMU, de la CMU-C et de l'aide médicale d'état.

Les centres de santé mutualistes permettent aux détenteurs d'une mutuelle de bénéficier de la dispense d'avance de frais pour les actes les plus courants.

Les professionnels y sont rémunérés à la fonction et pas à l'acte et peuvent consacrer du temps à la prévention.

Le suivi du patient en centre de santé permet d'envisager la prise en charge de sa maladie ou de son traitement dans sa globalité. Cette prise en charge coordonnée se traduit par un dossier médical unique, qui permet la concertation des différents professionnels de santé, réunis dans un lieu unique.

■ LES DIFFÉRENTS CENTRES DE SANTÉ

Il existe des centres de santé généralistes où l'on peut recevoir tous les soins courants de médecine générale, mais où l'on peut aussi rencontrer des médecins spécialistes, des infirmiers, kinésithérapeutes, radiologues, dentistes...

D'autres centres sont monodisciplinaires (soins infirmiers, soins et prothèses dentaires, optiques ou auditifs).

CONTACT :

20, rue des Glacis
BP 32240
54022 NANCY CEDEX

☎ 03 83 39 45 13

retraites54@cfdt54.fr

www.cfdt54.fr/retraites

**Au verso, les adresses de centres de santé
mutualistes en Meurthe-et-Moselle.
Vous en connaissez d'autres ?
Contactez-nous !**



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**FICHE
TECHNIQUE
N°2**

JANVIER 2013

PAGE 2

■ ADRESSES DES CENTRES DE SANTÉ EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Centres de santé généralistes



- **Centre de santé SNCF**
9, avenue Foch - 54000 NANCY
☎ 03 83 22 10 11
- **Centre de santé MGEN**
6, rue Désilles - 54000 NANCY
☎ 03 83 17 76 00

*Ces deux centres de santé accueillent tous les assurés sociaux, et pratiquent, pour tous, le tiers-payant sur le régime obligatoire et le tiers-payant sur le reste pour leurs adhérents.
Remarque : du fait de la fusion entre Filia MGEN et la Mocen, les adhérents de cette dernière bénéficient de la même prise en charge que ceux de la MGEN.*

Centres dentaires mutualistes



- **Homécourt (54310)**
89, rue de la République
☎ 03 82 47 14 65
- **Longwy (54400)**
 - Résidence Darche - 2, rue Thiers
☎ 03 82 23 27 51
 - 29a, avenue de Saintignon
☎ 03 82 24 39 73
- **Lunéville (54300)**
5, rue Cyfflé
☎ 03 83 74 28 79
- **Nancy (54000)**
6, bd du 22^e Régiment d'Aviation
☎ 03 83 32 13 85
- **Villerupt (54190)**
4, rue de Hess
☎ 03 82 89 44 26

Autres centres dentaires



- **Clinique dentaire de la CPAM**
9, boulevard Joffre - 54000 Nancy
☎ 03 83 85 49 78

- **Service d'odontologie (CHU Nancy)**
6, rue du Docteur Heydenreich
☎ 03 83 85 12 40.

Opticiens mutualistes



- **Conflans-en-Jarnisy (54800)**
Centre commercial Leclerc
☎ 03 82 33 59 92
- **Homécourt (54310)**
89, rue de la République
☎ 03 82 47 14 67
- **Longwy (54400)**
12, rue Victor Hugo
☎ 03 82 25 46 82
- **Nancy (54000) :**
 - 45, rue des Ponts
☎ 03 83 37 80 30
 - 28, rue Raymond Poincaré
☎ 03 83 37 54 15
- **Pont-à-Mousson (54700)**
20, Place Duroc
☎ 03 83 81 27 12
- **Villerupt (54190)**
22, rue Carnot
☎ 03 82 89 14 31

Audition mutualiste



- **Homécourt (54310)**
89, rue de la République
☎ 03 82 22 38 10
- **Longwy (54400)**
2, rue Thiers
☎ 03 82 23 10 42
- **Nancy (54000)**
45, rue des Ponts
☎ 03 83 37 62 61
- **Pont-à-Mousson (54700)**
20, place Duroc
☎ 03 83 81 27 12